

GUIGNICOURT **INFOS**

LE BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE NOTRE COMMUNE

www.ville-guignicourt.fr



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2016 !



**11 NOVEMBRE 2015
MOBILISATION REMARQUABLE
AUTOUR DE LA COMMÉMORATION**

p. 4

Actualités
Manifestations de
Noël 2015



p. 13

Environnement
Et si vous y alliez par
quatre chemins ?



p. 18

Histoire locale
Terrible année
1915



p. 2 à 9

Actualités

Les vœux de notre maire

p. 10 et 11

Commémoration du 11 novembre

p. 12

L'Harmonie fête Sainte Cécile

La Cantilaisne chante Noël

p.13 à 17

Et si vous y alliez par quatre chemins ?

Itinéraires de randonnée vers Prouvais,

Proviseux et Évergnicourt

p. 18 et 19

Histoire locale

Terrible année 1915

p. 20

Annonces de manifestations

p. 21

Bien vivre ensemble

Séances de cinéma MJC

p. 22

La TNT passe à la haute définition

Exonération des impôts locaux

p.23

Conseil municipal

Réunion des 16/10, 25/11 et 16/12

Merveilleux marché !

En bas de la page 3, voici le décor qui avait été réalisé en décembre dernier par les élèves de maternelles, aidés des parents, enseignants et ATSEM : sous la neige, des chalets achalandés de mille objets patiemment confectionnés par de petites mains ont plongé les visiteurs au cœur d'un marché de Noël.

Prochaine parution : avril 2016

Bulletin trimestriel d'information édité par la mairie de Guignicourt (02190)

Directeur de publication : Philippe Timmerman

Comité de rédaction : Françoise Delandre, Noëlle Goulard, Ghislaine Pédurant, Renée Thille, Anne-Marie Wehr et Alain Wehr.

Responsable de rédaction & Mise en page : Matthieu Germain

Pour nous contacter : guignicourt-infos@neuf.fr

Impression : www.printbasprix.com

Tirage : 1 250 exemplaires

Dépôt légal : janvier 2016

Crédits photos : tous droits de reproduction réservés. Les photos sont créditées du nom de leur auteur pour chaque page, selon la quantité indiquée entre parenthèses • Page 1 : Matthieu Germain (5), Alain Wehr (1), page 2 : Vanessa Mottier-Cury (2), page 3 : Matthieu Germain (1), page 4 : Matthieu Germain (3), Familles Rurales (1), page 5 : Matthieu Germain (3), page 6 : Matthieu Germain (4), Alain Wehr (1), page 7 : USG Football (4), page 8 : Matthieu Germain (3), Alain Wehr (2), page 9 : Alain Wehr (3), Christian Gentilhomme (2), pages 10 et 11 : Matthieu Germain (13), page 12 : Matthieu Germain (1), Harmonie de Guignicourt (1), La Cantilaisne (2), page 13 : Alain Wehr (1), IGN (1), pages 14 à 17 : Alain Wehr (27), pages 18 et 19 : collection Matthieu Germain (7), page 20 : D.R. (5), page 21 : Claude Périn (1), Matthieu Germain (1).

LE CROSS DU COLLÈGE
ACCUEILLE UNE CLASSE DE PRIMAIRE

Jeudi 15 octobre 2015 : à la veille des vacances de la Toussaint, l'équipe EPS du collège Alexandre Dumas a organisé son cross annuel. Traditionnellement destinée aux élèves du secondaire, la course accueillait sous une météo favorable les élèves de la classe de CM2 de M^{me} Julmann. Soutenus par d'autres classes de l'école primaire, les élèves ont réalisé un parcours de 890 m.

Deux itinéraires étaient proposés : le départ avait lieu sur le terrain de football, puis les élèves sortaient de l'établissement pour le contourner en passant par la rue du Moulin avant d'emprunter le chemin de terre longeant l'arrière des terrains de tennis et le boulodrome, avant de revenir devant le gymnase en passant le long du terrain synthétique. Derrière les terrains de tennis extérieurs, deux autres parcours étaient disponibles afin de proposer une boucle plus longue. Ainsi, les benjamins et les benjamines ont parcouru la distance de 1 605 m, les minimes filles et cadettes 2 435 m et les minimes garçons et cadets 2 715 m.

Voici les résultats des collégiens, qui étaient 339 au total à prendre le départ :

Benjamines : 1^{re} : Capucine Mottier-Cury,2^e : Emmy Testard, 3^e : Marine Hallier**Benjamins** : 1^{er} : Erwan Pillot, 2^e :Armand Wauthoz, 3^e : Karl Kostrzewa**Minimes filles** : 1^{re} : Élise Renard, 2^e :Lysa Vermeeren, 3^e : Morgane Petitpas**Minimes garçons** : 1^{er} : Lucas Bondon,2^e : Gwendal Gorzelak, 3^e : Bryan Kohn**Cadettes** : 1^{re} : Cynthia Pollon, 2^e :Justine Osdoit, 3^e : Clara Caltagirone**Cadet** : 1^{er} : Valentin Léger

Lors du cross UNSS de district qui a eu lieu le 25 novembre à Chassemy, l'équipe EPS a emmené 35 élèves licenciés à l'Association Sportive dont 11 se sont qualifiés pour le cross départemental du

2 décembre à Saint-Quentin. Suite à ces deux épreuves, Erwan Pillot (champion de district et de département) s'est qualifié en Benjamin pour le cross académique du 9 décembre, ainsi que l'équipe de minimes filles composée de Marion et Louane Mennesson, Élise Milley, Ania Renard et Morgane Petitpas. Il est à noter qu'Erwan a terminé vice-champion d'académie. L'équipe EPS tient à remercier toutes les personnes qui ont aidé au déroulement de cette journée, ainsi que M^{me} Julmann et ses élèves pour leur participation.

D'ores et déjà, l'équipe EPS travaille à la préparation des séjours organisés en 2016. Pour les classes de 6^{es}, un séjour au ski se déroulera du 13 au 18 mars à Châtel (Haute-Savoie). Le séjour activités physiques de pleine nature à l'intention des élèves de 4^{es} se déroulera, quant à lui, à Autrans (Vercors), du 5 au 10 juin.



MERCİ

Le comité de rédaction remercie le personnel administratif et technique de la mairie, le personnel des écoles et les responsables d'associations qui ont apporté leur contribution à la réalisation de notre bulletin, ainsi que M^{mes} Hélène Goulon-Camus, Vanessa Mottier-Cury, Stella Soumillon, MM. Claude Périn et Benoît Verscheure.



Mes chers concitoyens,

Commencée et achevée dans la douleur d'attentats ignobles, l'année 2015 restera à jamais tristement présente dans nos mémoires. En cette période de fêtes, mes pensées vont aux familles des nombreuses victimes des mois de janvier et novembre derniers. Je remercie également les services de sécurité et les forces armées pour l'immense travail qu'ils accomplissent depuis des années afin de nous protéger. Notre pays, malgré ses difficultés et une précarité croissante pour beaucoup des siens, reste l'un de ceux où la qualité de vie est parmi les meilleures. Malgré le manque de travail et de logements, chacun peut y être soigné, chacun peut s'y exprimer librement, chacun peut y faire entendre ses droits, chaque enfant peut y recevoir un enseignement de qualité. Au sein de l'Europe, en dépit des imperfections de cet édifice encore en construction, nous sommes favorisés. Nous devons être conscients de ce que nous avons, même si parfois cela reste insuffisant. Le monde est loin d'être aussi sûr ailleurs.

Sur le plan local, les travaux des écoles Paul Fort et Arthur Rimbaud ont été le sujet principal. Achevés pour la rentrée de septembre, et après quelques mois de fonctionnement, les nouveaux locaux semblent donner satisfaction à une large majorité d'utilisateurs, enfants, enseignants et parents. Il reste maintenant à préparer le projet de modernisation de l'école Prévert, rue des Bois. Requalification du bâtiment actuel ou construction nouvelle, sur le site existant ou en un lieu différent, toutes les hypothèses sont en cours d'étude. Le choix se fera en fonction de critères pratiques et économiques au cours du premier semestre 2016 avec l'objectif d'un projet achevé pour la rentrée de septembre 2017.

Il est un autre sujet qui mérite que l'on s'y arrête quelques instants : la réforme territoriale. Ignorée ou mal comprise par beaucoup, elle reste un sujet peu ou pas abordé dans les médias. C'est regrettable car les évolutions à venir, suite aux lois d'ores et déjà votées, par exemple la loi NOTRe du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République ou la loi MAPAM du 27 janvier 2014 portant sur la Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles, pour ne citer que ces deux-là, vont être

significatives et tous nous toucher. Lors des élections départementales puis régionales de 2015, nous avons constaté un même mouvement de regroupement : notre canton de Guignicourt est devenu plus grand par le rassemblement des ex-cantons de Craonne, Neufchâtel et Sissonne ; notre nouvelle région associe désormais Picardie et Nord-Pas-de-Calais. En revanche, nous ne voyons pas, ou très peu pour l'instant, les autres mouvements de concentration : fusions de communautés de communes, disparition de syndicats, transferts de compétences des communes vers les communautés de communes, etc. Qui sait par exemple que les services de la préfecture de l'Aisne, dans la préparation du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, qui vise à réduire le nombre de collectivités locales dans le département, envisagent la dissolution pour juin 2016 du Syndicat des Eaux de Guignicourt et le transfert de la compétence à la Communauté de Communes de la Champagne Picarde ? Il est évident que nous ne pouvons pas garder plus de 36 000 communes dont beaucoup sont trop petites pour avoir la capacité d'action que chaque citoyen est en droit d'attendre. Mais les transferts de compétences envisagés pour renforcer l'efficacité de l'action publique ne doivent pas non plus faire disparaître les liens de proximité entre les élus et les citoyens. La connaissance du terrain, des besoins, des attentes, est souvent gage de réussite. La réforme territoriale possède un volet qui me paraît des plus intéressants pour renforcer l'efficacité de l'action publique, sans perdre l'avantage indéniable qu'est la proximité : la commune nouvelle. Regrouper plusieurs communes contiguës en une seule et même collectivité sans démesure est pour moi une voie d'avenir à laquelle nous nous devons de vite réfléchir si nous voulons que nos campagnes gardent un minimum d'autonomie et de capacité d'action.

En attendant d'avancer sur ce sujet et les autres projets, c'est avec la plus grande sincérité que les employés communaux, les membres du conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016.

Philippe Timmerman



UN PUBLIC ENCHANTÉ PAR LE SPECTACLE DE NOËL DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Le mercredi 16 décembre se tenait le traditionnel Noël des enfants de Guignicourt, organisé à la salle des fêtes, par le Syndicat d'Initiative en collaboration avec la commune de Guignicourt. Cette année, environ 240 enfants (un record), accompagnés de leurs parents, grands-parents et nounous, assistaient à cet après-midi récréatif. Accueillis par l'équipe du Syndicat d'Initiative et après avoir reçu un petit goûter et un sachet de friandises, beaucoup ont pu rencontrer le Père Noël qui s'est gentiment prêté à une séance photo. Immense succès pour Papa Noël ; les enfants se pressaient pour être sur ses genoux et certains lui confiaient une lettre, un dessin, sans doute plein de douceur.

À 15 h 30, débutait le spectacle tant attendu de *La Belle et la Bête*, donné par le groupe *Euro Dance*. Avec émerveillement, tous se retrouvaient plongés dans cette histoire, et partageaient, avec frissons et sourires, les aventures de *La Belle* au chevet de *La Bête*. Du début à la fin, petits et grands restaient captivés par l'intrigue et les personnages. Et tous étaient admiratifs des costumes portés par les mascottes. Félicitons les jeunes acteurs de cette troupe qui nous ont livré une prestation de grande qualité. Gageons que tous, les petits comme les plus grands, repartirent enchantés. La qualité de ce spectacle et la salle comble récompensent les efforts des organisateurs. À l'année prochaine avec *Peter Pan* ?



ARBRE DE NOËL DU PERSONNEL COMMUNAL



C'est dans les nouveaux locaux du restaurant scolaire que, le 18 décembre, le maire et les élus invitaient les membres du personnel communal et leur famille à participer à la traditionnelle fête de l'arbre de Noël. Dans son discours d'accueil, M. Philippe Timmerman rappelait les mouvements de personnels de cette année 2015 puis soulignait la qualité des services rendus par les différents personnels communaux à la population et les nombreux retours positifs de celle-ci. Il félicitait ainsi l'ensemble des personnels qui, chaque jour, contribue à améliorer le bien-être des Guignicourtois. Il laissait, ensuite, la place au Père Noël pour une distribution de friandises et de cadeaux aux enfants. La soirée se poursuivait par un sympathique et animé cocktail dînatoire.

NOËL DE TROTTI'NOUS

Le multi-accueil Trotti'Nous a fêté Noël samedi 19 décembre, en réalisant le spectacle « *Trotti'Nous de concert, se concert* », avec la participation de musiciens professionnels, des enfants et des professionnelles de l'établissement. L'objectif était de présenter aux parents, en toute simplicité et convivialité, les activités réalisées avec les enfants dans le cadre d'un projet d'éveil musical mis en œuvre depuis le printemps dernier à *Trotti'Nous*, faisant intervenir régulièrement l'artiste-musicien et auteur-compositeur Christian Levry, membre du groupe Josephine Keïta Band.

Le guitariste Gérard Ekomié Nze et le saxophoniste Renaud Collet ont accompagné l'évènement, entourés de la directrice Stella Soumillon, choriste d'un jour, et des 40 petits musiciens accompagnés de leurs familles et des Trotti'Noutes ! Plus de 100 personnes au total ont ainsi partagé un moment chaleureux, sans fausse note ! Des chants traditionnels de Noël ont achevé la séance, annonçant l'arrivée du Père Noël, venu apporter des petites maracas pour que la musique ensoleillée de cette journée continue de vivre dans les mains des enfants et aille chauffer les cœurs à la maison...

C'est aux percussions que l'artiste a invité petits et grands à voyager vers ses racines africaines et découvrir les berceuses et comptines bien connues.



REGROUPEMENT SCOLAIRE L'ÉCOLE OUVRE SES PORTES AUX FAMILLES



Samedi 17 octobre, les Guignicourtois et parents des élèves étaient invités à la matinée portes ouvertes, organisée à l'école primaire. Sous la conduite de notre maire et conseiller départemental M. Philippe Timmerman, de M^{me} Julmann, directrice de l'école élémentaire et d'élus, le public a découvert le nouvel environnement de travail des élèves et de leurs enseignants. Accompagnés de leurs parents et parfois de leurs grands-parents, les élèves n'étaient pas peu fiers de présenter leur lieu de vie quotidienne. Voici quelques photos de ce moment de découverte et de rencontre.

RETROUVEZ LES PHOTOS DE L'EXPO CONSACRÉE À LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE À CETTE ADRESSE : <http://www.ville-guignicourt.fr/articles-archives/journee-portes-ouvertes-a-lecole-primaire>





THÉÂTRE À LA SALLE DES FÊTES « LA SORTIE » DE COMÉDI' AISNE

Le samedi 17 octobre, le Syndicat d'Initiative de Guignicourt invitait la troupe Comédi'Aisne à jouer, pour l'avant-dernière fois, son pièce de théâtre « La sortie ». Joie et rigolade étaient au rendez-vous de cette soirée et dès l'entrée en scène des acteurs, la magie s'est opérée. C'est avec un enthousiasme communicatif que les acteurs se sont lâchés pour interpréter ce vaudeville dans lequel la soirée de Charlotte et Thomas a été copieusement mais joyeusement perturbée. Ce sont près de 80 spectateurs qui ont partagé cette gaieté et répondu par leurs rires et applaudissements au jeu

de nos comédiens amateurs. Tous ont ainsi assisté à un spectacle de qualité et sont ressortis de la salle des fêtes, n'en doutons pas, le cœur léger. Malgré le peu de réponse des Guignicourtois à ce genre de spectacle, le Syndicat d'Initiative s'est donné la mission de promouvoir et aider les troupes locales dans l'exercice de leur art. Il continuera donc à proposer du théâtre l'année prochaine. Donc, n'hésitez pas à venir passer une bonne soirée et à bientôt peut-être !



USG FOOTBALL : UN PARCOURS EXCEPTIONNEL



6^e TOUR DE LA COUPE DE FRANCE

Pour la première fois de l'histoire du club, l'US Guignicourt Football a atteint le 6^e tour de la Coupe de France au cours de cette saison 2015/2016. Après avoir successivement éliminé :

- Septmonts (6-1), buteurs : Brisoux, Tingry, Sergiejczyk, Rémy D. et doublé de Mansouri ;
- Marcheplepot (Somme) (3-0), buteurs : Rémy D., Tingry, Léger ;
- Saleux (Somme) (3-1), buteurs : Kariger, Tingry, Rémy D. ;
- Liancourt (1-1 AP, TAB 5-4), buteur : Hémerly ;



L'USG se fait éliminer contre son rival direct en championnat de promotion d'honneur, Creil, sur un but encaissé dans les toutes dernières minutes de la prolongation. Pour ce déplacement, le bus mis à la disposition des supporters a affiché complet en quelques jours. Malgré l'arrêt de cette belle aventure humaine et sportive, le président a tenu à remercier chaleureusement le groupe, le staff et tous les supporters venus faire le déplacement pour cette rencontre. Une phrase à retenir de la part d'un joueur : « *Un grand merci pour votre soutien, vos encouragements et vos chants. On avait l'impression de jouer chez nous. Merci à vous de nous avoir accompagnés dans cette aventure de Coupe de France. Je n'avais jamais vécu un tel soutien en 20 ans de football. Le club peut être fier de vous avoir... Merci les supporters de Guignicourt* ». Tout est dit !

NE MANQUEZ PAS L'ALBUM PANINI !

L'USG innove avec la réalisation de l'album du club. Souvenez-vous, cet album Panini où les vignettes des stars du football de l'époque s'échangeaient. Le principe reste le même et c'est l'ensemble du club qui fait partie de cette collection, des têtes blondes aux vétérans, dirigeants inclus. L'album est en vente dans les points suivants : club-house de l'USG Football, Carrefour Market et au Bar Le Relais.



U18 : L'USG FOOTBALL S'IMPOSE EN COUPE

Samedi 31 octobre avait lieu le 3^e tour de coupe de l'Aisne U18 (photo ci-dessus). Guignicourt recevait Athies-sous-Laon au terrain synthétique René Masclaux. Une première mi-temps dominée par l'USG avec 3 buts inscrits. Quelques contre-attaques adverses viennent gêner les locaux mais le gardien remplaçant est en forme et ne laisse rien passer. Les hommes de Matthieu Labiod continuent d'imposer leur jeu et inscrivent 7 buts en seconde mi-temps. Une victoire sans appel sur le score de 10-0 qui conforte le bon début de saison des U18.

L'ÉQUIPE U10 EN SORTIE AU STADE DE REIMS

Samedi 12 décembre, notre équipe de U10 a effectué une sortie au stade de Reims. Grâce au concours de M. Rodrigues Pascal (papa de Rafael), Samuel, Thomas, Benjamin, Evan, Alix, Johan, Axel, Rafael, Antonin, Enzo et Mathieu ont assisté au plus près à la rencontre Reims-Nice.

Les enfants se sont habillés dans les vestiaires du stade pour revêtir la tenue du stade de Reims. Ensuite, ils ont fait le tour du stade sur la pelouse, sous les applaudissements chaleureux de plus de 12000 spectateurs, puis ont assisté à la fin des échauffements des deux équipes près de la pelouse. Le moment tant attendu arrive enfin : entrée sur la pelouse en donnant la main aux joueurs de Nice et à l'arbitre ! Les enfants ont ensuite rejoint leurs parents et accompagnateurs pour la fin de la rencontre. Tous furent ravis de leur journée et garderont longtemps ces images gravées dans leur tête.



Un village, un club, un projet. Retrouvez photos et articles de presse sur le site officiel du club : us-guignicourt-football.footeo.com.

L'USG FOOTBALL ORGANISE UN

CONCOURS DE BELOTE
LE SAMEDI 6 FEVRIER 2016
SALLE DES FÊTES DE MENNEVILLE

INSCRIPTION À PARTIR DE 20 H / DÉBUT DES JEUX À 20 H 30
LOT POUR TOUS / INSCRIPTION : 6 € PAR JOUEUR

RENCONTRES DES CLASSES D'ORGUE



SAMEDI 17 OCTOBRE 2015

Les Amis de l'orgue de Guignicourt et le Syndicat d'Initiative organisaient dans notre église les rencontres musicales des classes d'orgue des conservatoires de Laon, Soissons et Saint-Quentin. Sous la direction de Ghislain Leroy, professeur d'orgue, cinq jeunes virtuoses livraient aux 120 mélomanes présents de magnifiques interprétations des œuvres de J.-S. Bach. Un grand bravo à nos jeunes talents axonais !

APRÈS-MIDI FITNESS DU CLUB DE GYM



DIMANCHE 18 OCTOBRE 2015

Ce dimanche n'était pas synonyme de jour de repos pour les 120 participants réunis au gymnase pour une après midi sportive endiablée. En effet, le Club de Gymnastique de Guignicourt et l'association 4 Dance organisaient une après-midi fitness avec Djauel Hennini, professeur du club, accompagné d'Alexandre Mallet, Fanny Peltriaux et Ève Anne Landowski.

Au programme, quatre heures de séances de body sculpt cardio jump, zumba, aéro dance et stretching. Après ces heures d'efforts, les participants ont partagé une collation méritée, préparée par des bénévoles. Le Club de Gym de Guignicourt ne manquera pas, l'an prochain, de renouveler cette manifestation très appréciée.

2^e MARCHÉ DE NOËL



DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2015

Dimanche pluvieux, mais dimanche joyeux ! C'est ainsi que le Syndicat d'Initiative définissait cette édition du marché de Noël qui s'est tenue dans une ambiance conviviale. À la découverte du travail des exposants, les organisateurs remarquaient le visage émerveillé et le sourire des visiteurs devant les splendides créations artisanales qui leur étaient présentées. Ils en ont profité pour se restaurer, autour d'un verre de vin chaud et d'une crêpe, le temps maussade de cette journée s'y prêtait bien. Merci à l'équipe du Syndicat d'Initiative de Guignicourt pour l'organisation de cette belle journée !

SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU



Le beaujolais nouveau était le prétexte de cette soirée conviviale durant laquelle la centaine de convives présente a pu goûter ce gouleyant breuvage et se sustenter avec le repas proposé par la maison Poittevin de Guignicourt.

Le divertissement était confié à Jean et Kevin Pogorzelski, les très dynamiques et sympathiques animateurs de cette soirée. Les convives ont pu s'amuser grâce au close-up d'apéritif, aux tours de magie parfois impressionnants, animant le repas et la musique invitant les danseurs sur la piste. Et tous ont été unanimes pour dire l'excellente qualité de la prestation proposée. C'est donc le cœur un peu plus léger que, tard dans la nuit, chacun a pu repartir content, en se promettant de revenir l'année prochaine.

Toute l'équipe du Syndicat d'Initiative de Guignicourt vous donne rendez-vous le 19 novembre 2016 pour partager avec vous une agréable et festive soirée.



PREMIÈRE RANDO SOLIDAIRE AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR



Le 22 novembre, le *Team Guignicourt Vallée de la Suipe* (TGVS) organisait sa première randonnée au profit des Restos du Cœur. Rendez-vous était donné aux sportifs pour une action solidaire au groupe Richard Mortimer, dimanche matin, à l'heure du petit déjeuner. Quelques marcheurs, des cyclos des environs, mais aussi des amis du *Cyclo Club Rémois* avaient répondu en nombre au rassemblement, avant de réaliser un circuit sur les routes et chemins de la région. Conviviale et solidaire, l'action réalisée au profit des Restos du Cœur a permis de collecter 210 € : « *Pas si mal pour une première !* » indique Christian Gentilhomme, de l'association

organisatrice TGVS. Pour mobiliser plus largement les associations à cette action au profit des plus démunis, TGVS a d'ores et déjà décidé de reconduire l'évènement l'année prochaine, rendez-vous est donné pour le 20 novembre 2016. La date retenue pour cette manifestation précède de quelques jours le début de la campagne des Restos du Cœur. Daniel Édouin, responsable du centre de distribution de Guignicourt, lance un nouvel appel aux bénévoles. Pour assurer la campagne de novembre à mars, le centre fait appel à toutes les bonnes volontés : aide à la logistique d'approvisionnement, distribution aux bénéficiaires, gestion administrative, toutes les compétences sont recherchées au sein du centre pour apporter un soutien à la centaine de familles inscrites.

Si vous disposez d'un peu de temps libre jeudi après-midi et samedi matin, Daniel Édouin vous invite à le contacter au 07 87 24 94 53 pour rejoindre la sympathique équipe des dévoués membres des Restos.



11 NOVEMBRE 2015 MOBILISATION REMARQUABLE AUTOUR DE LA COMMÉMORATION

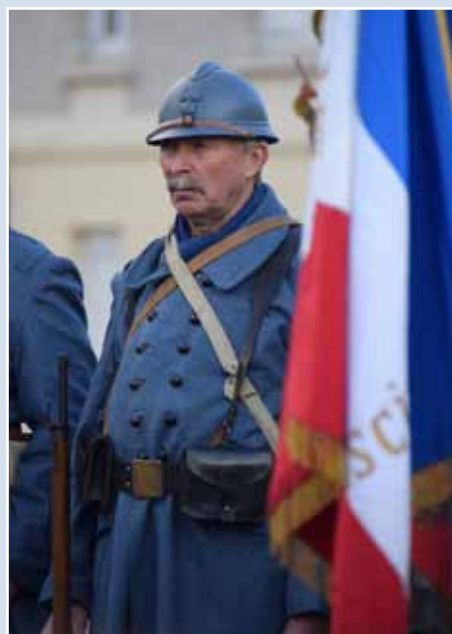
Ce 11 novembre restera dans la mémoire des Guignicourtois, venus en nombre pour commémorer l'Armistice 1918 et rendre hommage aux Morts pour la France. La participation de l'association *La Baïonnette* de Cormicy et l'exposition de pièces hippomobiles proposée par Gérard Dupont ont ravi le public.

À midi débutait la cérémonie au Monument aux Morts avec la participation de l'entente des Anciens Combattants, des représentants du CENZUB de Sissonne, de la Gendarmerie, des réservistes de l'Armée de Terre, de *l'Harmonie de Guignicourt*, de l'association *La Baïonnette* de Cormicy et des élèves de l'école élémentaire. À l'issue de la prise d'armes, le lieutenant-colonel Granger remettait à l'adjudant Rousseau et à M. Jean-Claude Dis, secrétaire des ACPG-CATM-TOE, la Croix du Combattant.

Le discours officiel prononcé par M. Philippe Timmerman, maire et conseiller départemental, insistait sur les lourdes pertes humaines subies par notre pays en 1916, lors des batailles de Verdun et la Somme : marquant à jamais les paysages et les familles de millions de soldats, le souvenir de ces combats sera commémoré l'année prochaine. L'interprétation de *La Marseillaise* par les élèves de l'école élémentaire faisait écho à la conclusion du discours, rappelant le devoir et notre responsabilité collective de transmettre un message mémoriel aux jeunes générations. Précédée par le cortège des figurants de *La Baïonnette*, l'assistance se rendait ensuite au groupe Richard Mortimer où était reconstitué un bivouac avec des Poilus : les visiteurs ont admiré cette magnifique exposition présentant des pièces d'artillerie et de rares pièces hippomobiles militaires de la Première Guerre avec, au cœur du bivouac reconstitué, l'atelier d'un maréchal-ferrant s'affairant à la tâche. Cette commémoration suivie d'une reconstitution historique s'achevait sous le soleil, autour d'un vin d'honneur organisé par le Comité des Fêtes.

RETROUVEZ D'AUTRES PHOTOS DE LA
COMMÉMORATION À CETTE ADRESSE :
<http://www.ville-guignicourt.fr/actualite/11-novembre-2015-mobilisation-remarquable-autour-de-la-commemoration#j-carousel-3218>







22 NOVEMBRE 2015 L'HARMONIE FÊTE SAINTE CÉCILE

L'Harmonie de Guignicourt dirigée par Marianne Déon a fêté sa traditionnelle Sainte Cécile, patronne des musiciens. Célébrée par l'abbé Féno, la messe dominicale a débuté avec un morceau harmonie-fanfare avec clairons « *Te Deum* » d'Éric Pourcher. Pendant l'office, le public a pu écouter « *Hallelujah* » de Frank Bernaerts, puis « *Bleu, Blanc, Swing* » d'Éric Pourcher, vivement applaudi. Les musiciens et leurs invités se sont ensuite rendus à la salle d'activités pour un apéritif suivi d'un repas. Cette sympathique journée s'est terminée comme elle avait commencé, en musique !



20 DÉCEMBRE 2015 LA CANTILAISNE CHANTE NOËL



Sous la direction de Fabrice Valdès, *La Cantilaisne* nous a de nouveau ravies avec l'interprétation de seize chants sur le thème de Noël : le nombreux public présent ce jour-là a beaucoup apprécié ! La programmation de la saison 2016 est en cours de préparation et l'AG de l'association se tiendra le 24 janvier 2016. Si vous aimez le chant (même sans bien connaître la musique) venez rejoindre

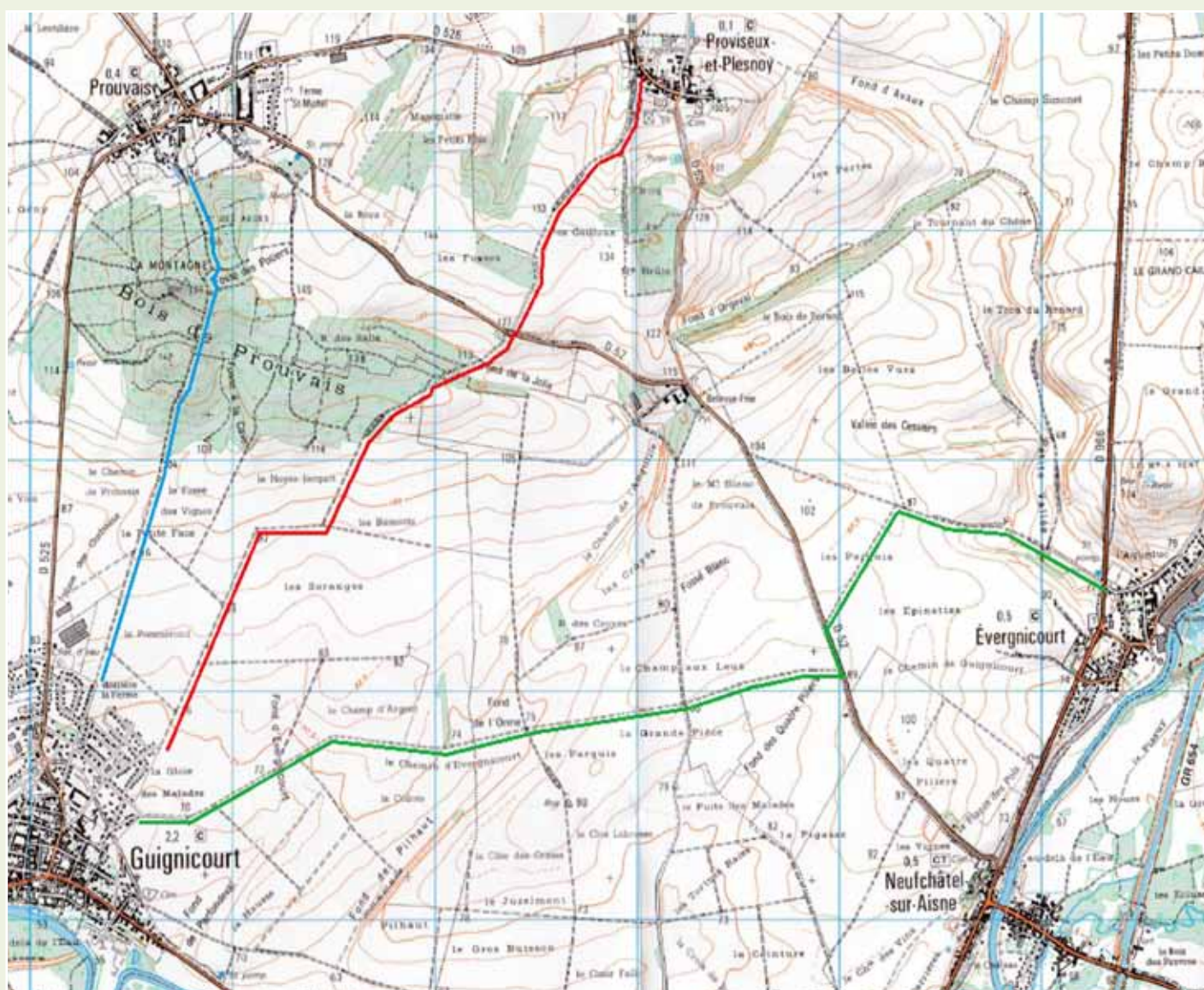


les membres de *La Cantilaisne*. Les répétitions ont lieu 2 fois par semaine (1 fois à Guignicourt et 1 fois à Pontavert).

Contact : **Guy Millart (président)**
 tél. 03 23 23 80 16
 ✉ monique.millart@wanadoo.fr

ET SI VOUS Y ALLIEZ PAR QUATRE CHEMINS ?

Vous avez sans doute l'habitude d'emprunter les routes pour vous rendre dans les communes environnantes. Mais savez-vous qu'il est possible de se rendre à Prouvais, Provisieux, Neufchâtel, Évergnicourt, Juvincourt, Amifontaine, sans emprunter les longues bandes de bitume ? Dans ce numéro, nous allons vous faire découvrir trois chemins historiquement empruntés, au départ de Guignicourt, pour atteindre Prouvais, Provisieux et Évergnicourt. D'autres itinéraires vers Juvincourt, Amifontaine et Menneville vous seront présentés dans un prochain numéro. À bientôt peut-être au croisé d'une randonnée !





Certains sont des chemins d'exploitation agricole, d'autres d'exploitation forestière. Ils sont tantôt en terre, tantôt en herbe. Au fil des saisons, les conditions climatiques, le passage des engins agricoles peuvent modifier leur état et les rendre plus difficiles mais tous restent praticables à pied, en vélo et même à cheval.

Bien sûr, cela demandera à chacun un peu d'effort et de bonnes chaussures mais la marche n'est-elle pas le naturel de l'homme ? N'hésitez pas à les arpenter tout au long de l'année !

Au fil des saisons, vous découvrirez l'évolution de la végétation ; celle des cultures



bien sûr mais aussi des nombreuses plantes sauvages qui bordent les chemins. Laissez-vous charmer par les tapis de pervenches et de renoncules sylvestres couvrant le bois de Prouvais au printemps, par les champignons et les couleurs des feuillages de l'automne, par la couleur changeante des champs. Quelquefois, vous pourrez aussi observer l'élégance bondissante d'un chevreuil, la vélocité tapissante d'un lièvre, l'envol chahuté d'une compagnie de perdrix ou celui criard et offusqué d'un faisan. Si vous prenez le temps de regarder, de sentir, de toucher, vous aurez toujours de belles émotions !

Ces chemins sont principalement utilisés pour l'exploitation agricole, en plaine, et forestière dans le bois de Prouvais. De nombreuses parcelles de ce bois appartiennent à des propriétaires privés. L'emprunt des chemins est donc toléré. Respectez-les et surtout respectez la nature !

Bonne balade !



QUELQUES RÈGLES DE BASE

- Rester sur le chemin principal.
- Ne pas jeter ses déchets.
- Respecter les animaux.
- Ne pas cueillir les fleurs (et pas trop de muguet).
- Saluer les autres promeneurs et les exploitants croisés.
- De même, l'emprunt de ces chemins forestiers par des véhicules à moteur (hors exploitation) est interdit. Vous ne pourrez donc pas les parcourir en quad ou en moto.



VÉHICULES À MOTEUR ET ESPACES NATURELS, QUE DIT LA LOI ?

En vue d'assurer la protection des espaces naturels, la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'État, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur. En forêt, la circulation et le stationnement sur les pistes forestières sont réglementés par le Code forestier, la circulation en sous-bois est interdite. Ne sont pas concernés par ces interdictions : les véhicules utilisés pour des

missions de services publics, ceux utilisés par les propriétaires ou leurs ayants droit chez eux, ceux utilisés pour l'exploitation forestière. La loi du 3 janvier 1991 relative à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels est aujourd'hui codifiée aux articles L.362-1 et suivant du Code de l'environnement.

Articles L.362-1 à L.362-8 et R.362-1 à R.362-5 du Code de l'environnement - Article R.331-3 du Code Forestier - Articles L.2213-2, 4, 23 et L.2115-1 et 3 du Code général des collectivités territoriales.

Le Chemin de Prouvais



Il commence dans le prolongement de la *Rue des Bois*. À partir de ce point, il vous faudra parcourir environ deux kilomètres et demi pour découvrir Prouvais. Laissez sur votre gauche l'entreprise Franquet. Allez toujours tout droit jusqu'à l'entrée du bois. À gauche, vous apercevez les cuves du château d'eau. Restez sur le chemin, entrez dans le bois et entamez la montée.



Après un kilomètre, vous arrivez à une intersection de chemins marquée par la présence d'un chêne en son centre. Pour aller sur Prouvais, continuez tout droit et entamez la descente par la *Fosse des Potiers*. Pour les plus courageux et les plus curieux, à l'intersection, prenez le chemin de gauche sur *La Montagne*. À 150 m, vous arrivez près d'un bunker. Celui-ci marque le point le plus élevé du bois, soit 171 m d'altitude. Près de cet endroit se trouve une borne géodésique⁽¹⁾.

Après quelques centaines de mètres, vous arrivez à Prouvais près d'un bassin et de l'ancien lavoir. Vous êtes à destination. Profitez-en pour découvrir ce village côté pile.

(1) Un point géodésique est un point matérialisé dont les coordonnées (bidimensionnelles ou tridimensionnelles suivant le type de point) sont connues avec précision. Les points géodésiques peuvent servir d'appuis pour l'établissement des cartes et des plans.

PEUT-ON PRÉLEVER DES PLANTS DANS LES BOIS ?

Le fait d'arracher des plants dans les bois et forêts est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe. Le contrevenant encourt également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ainsi que de la chose qui en est le produit. Article R.163-7 du Code forestier

Le Chemin de Provisieux

Jusqu'à la D52, vous emprunterez un chemin balisé appelé *Chemin du Moulin Brûlé*. C'est le chemin des paysages ! Il commence dans le prolongement de la *Rue de Provisieux*. À partir de ce point, il vous faudra parcourir environ 5 km pour atteindre Provisieux.



Laissez sur votre droite le hangar agricole, 200 m plus loin laissez un chemin sur la gauche, puis montez jusqu'à l'entrée du bois. Ici, arrêtez-vous quelques instants pour admirer le panorama sur Guignicourt et la Vallée de l'Aisne. À l'est, vous apercevez les installations sucrières de Bazancourt et la ferme de Bellevue, au sud le Pays Rémois, et Guignicourt à l'ouest.



Vous traversez une première partie de bois sur 150 m environ pour ressortir en lisière. Rentrez de nouveau dans le bois et entamez la descente vers le *Fond de la Jolie*. Prenez à gauche et montez vers la D52. Traversez la route et prenez le petit chemin agricole en face.



Longez le champ de miscanthus puis le *Bois des Mares*. Peut-être aurez-vous une belle surprise si vous savez être discret ? Dans tous les cas, arrêtez-vous pour admirer le magnifique panorama à 180° (de Reims au nord de l'Aisne). Et si vous le pouvez, comptez les éoliennes !

Descendez le chemin, longez *Les Cailloux*. Sur votre droite, vous aper-



cevez le *Bois du Moulin Brûlé* qui a donné son nom à un circuit pédestre balisé. Arrivez à Provisieux par la *Rue du Vieux Chemin de Provisieux*, tournez à droite vers l'église et découvrez ce petit village agricole.

Bonne marche et bon retour !



QUELLE QUANTITÉ DE CHAMPIGNONS PUIS-JE CUEILLIR ?

Le fait, sans l'autorisation du propriétaire du terrain, de prélever un volume inférieur à 10 litres de champignons, fruits et semences dans les bois et forêts est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe. Toutefois, dans les bois et forêts relevant du régime forestier, sauf réglementation contraire, l'autorisation est présumée lorsque le volume prélevé n'excède pas 5 litres. Article R.163-7 du Code forestier

Le Chemin d'Évergnicourt

Il commence dans le prolongement de l'intersection de la *Rue de Bellevue* et de la *Rue de Laon*.



À partir de ce point, il vous faudra parcourir un peu moins de 6 km pour rejoindre Évergnicourt. Lancez-vous et suivez le chemin jusqu'à la D52. Au départ, vous longez la *Gloie des Malades*, site du futur écoquartier (champ de gauche).



Après 1,8 km, vous apercevez à droite la grande haie du *Fond de Pilhaut* et longez, à gauche, le petit bois et les jardins du *Fond de l'Orme*. À la croisée des chemins, montez tout droit. Après 700 m, vous arrivez à l'intersection avec le chemin balisé du *Moulin Brûlé*. Arrêtez-vous un peu et regardez autour de vous.

Allez tout droit et longez le champ d'asperges. Arrivé à la D52, prenez la route à gauche puis, à 200 m, le 1^{er} chemin à droite⁽¹⁾. Au bout de ce chemin, prenez à droite et filez sur Évergnicourt.

(1) Le chemin historique menant à Évergnicourt est en partie cultivé à partir de cette D52. Vous ne pouvez plus rejoindre la partie encore existante côté Évergnicourt.



Vous arrivez à Évergnicourt près du terrain de football. En remontant un peu la D966, vous pouvez apercevoir la stèle dédiée à Léo Lagrange.

Entrez dans le village, découvrez la papeterie (une des plus importantes entreprises du canton) et revenez par le *Chemin de Liaison Intervillages (CLI)*. Bon retour !



INVITATION À LA PROMENADE...

Sur le site randonner.fr vous pouvez télécharger deux circuits de randonnée de 8 à 16 km empruntant la Promenade d'Illerrieden : www.randonner.fr/Circuit/Voie-verte-Evergnicourt-Guignicourt
 > Circuit n°1 : Le Moulin Brûlé (longueur 12 km – durée 3h 15)
 > Circuit n°2 : Le Canal (longueur 16 km – durée 4h)

AVEC RANDOLIBRE 02

L'association **Randolibre 02** vous propose également des randonnées pédestres au départ de la mairie chaque mardi à 14 h et chaque jeudi à 9 h. Le programme est disponible en mairie et sur la page www.ville-guignicourt.fr/nos-associations/randolibre-02



TERRIBLE ANNÉE 1915

Installés dans la guerre de positions depuis fin 1914, soldats français et allemands s'affrontent sur une ligne de front, stabilisée à quelques kilomètres de notre village. Depuis Guignicourt, l'ancienne voie ferrée CBR transformée en voie de 0,60 m transporte les hommes et le ravitaillement vers la Cote 108 de Berry-au-Bac, théâtre de violents combats.

Si les offensives de 1915 occasionnent de lourdes pertes parmi les combattants, elles exposent aussi la population guignicourtoise au feu de notre artillerie voisine, comme le témoigne une habitante.



Dans notre numéro 135, nous évoquons le récit de M^{me} Hélène Camus-Farge, au travers des notes qu'elle transcrivait quotidiennement dans un carnet, depuis le début de la guerre. Son mari ayant été mobilisé, M^{me} Camus-Farge et son fils Pierre avaient rejoint la ferme natale de la rue Balham (actuelle rue des Fermes), occupée par ses parents. Ses notes témoignent du quotidien éprouvant des habitants endurent l'occupation, avec l'espoir permanent de l'arrivée prochaine des soldats français. Face aux longs et fréquents bombardements de cette année 1915, l'anxiété des habitants est

▲ Utilisée comme hôpital militaire allemand dans les premiers mois de la guerre, l'église est interdite aux habitants jusqu'au début de 1915.

indescriptible. Cent ans plus tard, voici quelques faits marquants que l'on peut retenir de la vie des Guignicourtois, recoupés par des cartes et photos allemandes. Lorsqu'elles retranscrivent les notes de M^{me} Camus-Farge, les légendes de photos sont placées entre guillemets.



◀ À partir de l'automne 1915, l'édifice est exposé aux bombardements : « Dimanche 26 septembre : Obus chez Genêt - 3 h. Retour vêpres, près poste, obus siffle sur nos têtes affolées. Allons cave Liénard. Près Duval encore sifflement sinistre : l'obus éclate jardin Blavier recevons éclaboussures... 5 autres près église, chez Grandvalet jardin et cour. Les vitraux du chœur Église sont brisés. »



▲ « Samedi 2 octobre 1915 : Obus vers route Menneville. Vers 11 h 30 allemande, notre pauvre clocher lui aussi est éraflé. Le cadran nord n'existe plus. Je me rasai contre les murs en entendant siffler les débris. Cette fois, plus d'heure. Jusqu'à quand ? À 4 h, autres obus, l'un contre maison tante, bien ébranlée. Aéro français lance plusieurs bombes dont une écurie maison culture. Les éclats font siffler et résonner les fils électriques. [...]

Mardi 2 novembre : Office des morts à l'Église, sous plafond troué, vitraux cassés, nous grelottons. »



▲ Un soldat allemand cantonné à l'étage de la boucherie Péromet (actuel bureau de tabac) photographie les obsèques d'un habitant de Guignicourt. Le prêtre est fort probablement l'abbé Armand Lambert. Se dirigeant vers l'église, le cortège est photographié devant la ferme Porreaux-Liénard (photo non datée).



▲ « Dimanche 12 septembre : À 1 h allemande. Cérémonie plus lugubre qu'ordinaire. La musique funèbre accompagne 8 cercueils sur des chars, depuis la remise Pompe ⁽¹⁾ jusqu'ici. [...] »

Datée du « 12.9.1915 », cette carte-photo allemande illustre la cérémonie mentionnée par M^{me} Camus-Farge. Au fond, le caveau de la famille de Nazelle, la poste et l'église.

(1) La remise de la pompe à incendie était située sous la salle de la mairie qui se trouvait jusqu'en 1918 à l'emplacement actuel du Monument aux Morts.



▲ À Guignicourt, près de 40% des inhumations de soldats allemands de l'année 1915 auront lieu au cours du seul mois de septembre. Ci-dessus, inhumation de 28 soldats à l'issue d'une offensive française dans le « nouveau » cimetière militaire aménagé à l'arrière de la ferme Farge-Savoie (parents de M^{me} Camus-Farge), aux environs de l'actuelle rue des Fermes. Dans ce cimetière sont également inhumés des soldats français.

« Mercredi 15 Septembre : On reprend un carré pour allonger cimetièrre 15 enterrés ce soir, dont 14 du régiment du capitaine d'ici. [...] »

Mardi 28 Sept. : 11 h. Enterrement 18 Soldats. Ai aperçu un sans cercueil. M'a rendu plus malade encore.

Mercredi 29 Sept. : 6 h. matin, musiciens déjà là, enterrement 2 officiers derrière notre œil de bœuf. À 11 h. enterrement des soldats. »



▲ « Lundi 22 nov. : [...] 1 h. La maison Tripette brûle. [...] »

À droite de la maison incendiée, l'atelier de charpente d'Alphonse Tripette (emplacement actuel 23 et 25 rue Franklin Roosevelt)

Flavien l'enchanteur
Osez-vous tenter l'expérience ?

S'AMUSER
EST UN DROIT
SACRÉ POUR CHACUN

SAMEDI 27 FÉVRIER à 20h
SALLE DES FÊTES DE GUIGNICOURT
ENTRÉE 10 €
BILLETTERIE DANS DES COMMERCES DE GUIGNICOURT

HYPNOSE

Il vous dit tout dans son nouveau spectacle
mélangeant le chant et l'hypnose...

MANIFESTATION ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE GUIGNICOURT

LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE GUIGNICOURT ORGANISE UN

THÉ DANSANT
AVEC L'ORCHESTRE TROMPETTISSIMO

DIMANCHE 28 FÉVRIER À PARTIR DE 14 H 30
À LA SALLE DES FÊTES DE GUIGNICOURT | ENTRÉE : 12 €



Merci d'adresser ou de déposer
votre règlement accompagné de vos
coordonnées et du nombre de places
souhaité en Mairie de Guignicourt, ou au
Syndicat d'Initiative de Guignicourt
1 bis rue des Fermes

Renseignements
tél. 03 23 25 98 86 ✉ si02gui@orange.fr

DÉCOUVRIR LA SOPHROLOGIE

Retrouver la détente, la légèreté, la sérénité... C'est possible en réapprenant à respirer, à relâcher, à lâcher prise, à positiver ! Cet hiver, découvrez les sensations très relaxantes des techniques originales et efficaces de la sophrologie. Geneviève Aubry, sophrologue certifiée RNCP, vous invite à une séance découverte gratuite à La Halle chaque mardi à 20h 15 pendant les mois de janvier et février 2016.

tél. 06 78 25 80 03 ✉ sophroreve.sophrologue02@yahoo.fr

FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT 2016
L'arbre dans tous ses états



CONCOURS PHOTOS

Dans le cadre de la journée de l'environnement des enfants qui se tiendra le 20 mai 2016, la commune organise un concours photos ouvert à tous ayant pour thème

« L'arbre de Guignicourt dans tous ses états »

L'organisation du concours sera détaillée dans le règlement disponible en mairie à partir du 15 janvier 2016.

Après-midi
JEUX DE SOCIÉTÉ & GAUFRES
au Club Yvonne Bonieux

Le **dimanche 14 février 2016 à partir de 14h**, le club Yvonne Bonieux invite les petits et les grands à une après-midi jeux de société au foyer Bonieux.

INSCRIPTION GRATUITE AVANT LE 4 FÉVRIER LES MARDIS ET JEUDIS DÈS 14 H AU FOYER

Venez nombreux, les membres du club vous accueilleront avec joie !

DU BASKET-BALL À GUIGNICOURT ?



Vous souhaitez jouer au basket-ball pour vous amuser et pratiquer cette activité physique en tant que loisir ? Faites-le savoir, signalez-vous, et nous aurons alors peut-être l'occasion de nous retrouver sur le terrain en soirée ou le week-end prochainement.

Pour tout renseignement, contactez basketloisirguignicourt@yahoo.com

JOUER AUX ÉCHECS



Animée par un passionné, l'association *Le Roi Rouge* rassemble les amateurs d'échecs de tous âges. Les joueurs de la toute jeune association se réunissent les samedis de 10h à 12h à la petite salle de la Mairie de Menneville.

Pour tout renseignement, contactez Philippe Beaumont (président)

tél. 06 88 70 31 26
✉ pvbeaumont@wanadoo.fr
site web : <http://roirouge.clubeo.com/>

À VÉLO COMME EN AUTO... IL Y A DES RÈGLES À RESPECTER



Pour garantir leur sécurité et celle des autres usagers, il est rappelé aux cyclistes qu'ils doivent scrupuleusement respecter les panneaux stop et sens interdit.

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel des règles de la part de tous les usagers. Même si beaucoup d'utilisateurs de deux-roues l'ignorent ou feignent de l'ignorer, ils doivent respecter le Code de la route, au même titre que les conducteurs d'autres véhicules. Il est également rappelé aux automobilistes qu'ils doivent respecter les règles de croisement à l'approche d'un cycliste, notamment le principe de priorité à droite. En cas de dépassement en agglomération, ils ne doivent pas s'approcher latéralement d'un cycliste à moins d'un mètre.

2 MINUTES GAGNÉES, 1 VIE DE PERDUE...

En agglomération, tout peut arriver, alors ralentissez !

Afin d'inciter les usagers de la route à un comportement de prudence dans notre commune, un radar pédagogique a été implanté dans la rue Franklin Roosevelt. La vitesse des véhicules en provenance de Menneville est mesurée depuis l'entrée du village, jusqu'à hauteur du cimetière. Au-delà de 50 km/h, un message d'information s'affiche en fonction de la vitesse mesurée.



Prochainement dans votre salle des fêtes



**Belle et Sébastien,
l'aventure continue**
Mardi 12 janvier à 20h



Le voyage d'Arlo
Mercredi 20 janvier à 15h



Snoopy et les Peanuts
Jeudi 11 février à 15h



**La vie très privée
de Monsieur Sim**
Mardi 23 février à 20h



L'affichage réalisé près de la salle des fêtes, le tableau lumineux d'information, le site ville-guignicourt.fr et notre page Facebook vous informent des modifications susceptibles d'être apportées à la programmation. Séances organisées par la ville de Guignicourt avec la participation de la fédération des MJC de l'Aisne.

Tarif adultes : 5,50 €
Tarif réduit : 3,50 €



La TNT HD arrive le 5 avril 2016.

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57. Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

- Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.
- Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.



www.recevoirlaTNT.fr
0970 818 818
 (prix d'un appel local)



SPÉCIAL IMPÔTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ

Vous serez automatiquement remboursés ;
si besoin, vous pourrez en faire la demande dès le 9 novembre auprès des services des impôts.

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE PAYÉ

Il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr

Bienvenue
aux nouveaux Guignicourtois

M. Michel Basso
et M^{me} Nadine Winiarski
18 rue du Cantal

M. Julien Cautel
et M^{lle} Marion Dumaire
8 rue de Verdun

M. Bryan Diot
et M^{lle} Étodie Lacaille
1B rue Neuve

M. Frédéric Duclot
6 rue du Docteur Bonieux

M^{me} Muriel Maillet
5 rue Robert Tourte

M^{me} Sandrine Nottelet
2 bis rue des Rémois

M. Jérôme Thiéfin
et M^{lle} Angeline Rassemont
6 résidence de Bellevue
Rue de Verdun

État civil
Naissances

Élina Nicolas
le 31/10/2015 à Reims

Éthan Maugot
le 06/11/2015 à Reims

Baptiste Goulard
le 11/11/2015 à Reims

Louise El Hani
le 17/11/2015 à Reims

Louis Schaeffer
le 19/11/2015 à Reims

Décès

Monique Béa née Immer
le 03/10/2015 à Reims

Marie-Thérèse Grossot née Moret
le 15/10/2015 à Reims

Raymond Ninot
le 16/10/2015 à Laon

Thérèse Devie née Langlois
le 19/10/2015 à Reims

Gilbert Goulard
le 03/11/2015 à Reims

Huguette Fiévet née Ségard
le 30/11/2015 à Reims

RÉUNION DU 16 OCTOBRE 2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a demandé la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 448 000 € auprès du Crédit Agricole afin de faire face aux dépenses d'investissement 2015 dans l'attente du versement des subventions et autres recettes en cours.

Le maire a rappelé qu'une journée portes ouvertes était organisée le 17/10/2015 aux écoles et que l'inauguration du nouveau groupe est fixée au 21/11/2015 [NDLR : depuis cette réunion, l'inauguration a été reportée au 30/01/2016].

À la demande de M. Maggiori, une réunion d'information budgétaire sera proposée au moment de l'élaboration du budget.

RÉUNION DU 25 NOVEMBRE 2015

En solidarité avec les victimes des attentats perpétrés à Paris et en région parisienne le 13/11/2015, le conseil municipal a observé une minute de silence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- a pris acte des avantages et inconvénients de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) que la communauté de communes de la Champagne picarde propose de mettre en place et, après avoir entendu M. Laurent Bernard de la société Collectivités Conseils, s'est prononcé favorablement pour l'installation de cette taxe unique pour l'ensemble du territoire de la communauté de communes ;
- s'est prononcé pour le transfert de la compétence piscine à la communauté de communes de la Champagne picarde (3 abstentions : M^{me} de Nazelle, MM. Cointe et Douget et 1 contre : M. Maggiori) ;
- a voté contre le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), celui-ci prévoyant la dissolution du Syndicat des Eaux (1 abstention : M. Maggiori) ;
- a accepté des travaux de dépannage d'une armoire de commande d'éclairage public suite à un orage pour une contribution de 762,93 € et la fourniture d'un coffret forain rue des Pêcheurs pour une participation de 4 439,50 € ;

- a émis un avis favorable au projet de classement départemental sonore de voies bruyantes pour lequel la commune n'est d'ailleurs pas concernée ;
- a pris acte de la grille des tarifs au camping pour l'année 2016 ;
- a décidé de souscrire à la carte d'achat proposée par la Caisse d'Épargne afin de faciliter les achats en ligne ;
- a décidé de ne pas augmenter les tarifs communaux pour l'année 2016 mais a fixé le prix du repas cantine pour le personnel communal et enseignants des écoles primaires à 3,20 € et créé un prix de location particulier à la journée pour les associations locales (80 € pour la salle d'activités et 120 € pour la salle des fêtes) ;
- a préparé la tenue des bureaux de vote pour les élections régionales des 6 et 13/12/2015 ;
- a précisé sa position concernant les hommages rendus aux victimes des attentats en considérant que, pour des raisons de sécurité, la commune était tenue au respect des consignes préfectorales afin d'éviter tout débordement ;
- a souhaité qu'un aménagement de la rue des Écoliers au droit de la sortie de l'école soit réalisé afin d'éviter la boue par temps pluvieux.

RÉUNION DU 16 DÉCEMBRE 2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a :

- approuvé le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) après avoir répondu aux interrogations et observations des services associés et celles recueillies pendant l'enquête publique ;
- confirmé le maintien du droit de préemption dans toutes les zones U du PLU ;
- voté la décision modificative n°3 au budget communal et assainissement ;
- admis des factures d'assainissement en non-valeur pour un montant de 1 288,56€ ;
- décidé la suppression des régies n° 30, 31 et 32 concernant le camping qui n'ont plus lieu d'exister car la gestion du camping est passée en délégation de service public ;
- décidé d'accorder l'indemnité de conseil et de budget au taux plein à M. Jean-Luc Thévenin, comptable du Trésor ;
- décidé de renouveler l'adhésion de la commune au service prévention et santé au travail du centre de gestion de l'Aisne pour le personnel communal et a autorisé le maire à signer la convention ;
- approuvé le principe d'organisation par le centre de gestion, pour le compte de la commune, d'une négociation d'un contrat collectif d'assurance garantissant les risques statutaires pour le personnel communal ;
- autorisé le maire à signer la convention avec le conseil départemental pour le transport des élèves vers la garderie périscolaire ;

- modifié le temps de travail de deux personnels communaux travaillant à la cantine ;
- créé un poste de rédacteur principal 1^{re} classe et d'adjoint technique principal de 2^e classe (promotions internes) ;
- décidé de la mise en place d'un compte épargne temps, conformément à la réglementation, en faveur du personnel communal.

En questions diverses, il est rappelé que l'arbre de Noël du personnel communal se déroulera le 18/12/2015 à 18h30 à la cantine municipale. Enfin, le conseil municipal est informé que l'inauguration des écoles aura lieu le 30/01/2016 à 11 h.

Mairie		
tél. 03 23 25 36 60 fax 03 23 79 74 55 ✉ mairie-guignicourt@wanadoo.fr		
	matin	après-midi
LU	9h - 12h	14h - 17h
MA		
ME		14h - 16h30
JE		
VE	fermé	
SA		
DI		

Secours

SAMU.....	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

Gardes médicales

D^r Casalis	
Guignicourt.....	03 23 79 93 93
D^r Kleiber	
Guignicourt.....	03 23 79 83 44
D^r Landais	
Guignicourt.....	03 23 80 41 47
D^r Jeudy	
Corbeny.....	03 23 22 47 87
Cabinet médical	
Cormicy.....	03 26 61 32 32
D^r Delor	
Neufchâtel.....	03 64 16 40 03
En l'absence de votre médecin traitant, veuillez composer le 15.	

Collecte des déchets

Pour tout renseignement, appelez le SIRTOM au 03 23 26 80 00
 ✉ tritou@sirtom-du-laonnois.com

Rythme de la collecte

- ordures ménagères :
 > mercredi à partir de 13h
- recyclables (bacs) :
 > dans les rues suivantes, un mercredi sur deux, à partir de 6 h :
 rue de la Libération (au-delà du pont SNCF), clos du Château, rue de la Miette, rue de Mauchamp, rue du Champ Rolland et route de Condé
 > dans les autres rues :
 un jeudi sur deux à partir de 6 h



Calendrier de collecte

■ ordures ■ recyclables (bacs)

janvier	février	mars
ME 6	ME 3	ME 2
JE 7	JE 4	JE 3
ME 13	ME 10	ME 9
ME 20	ME 17	ME 16
JE 21	JE 18	JE 17
ME 27	ME 24	ME 23
		ME 30
		JE 31

Déchetterie

	matin	après-midi
LU	fermé	
MA	9h - 13h	14h - 18h
ME	fermé	
JE	fermé	
VE	9h - 13h	14h - 18h
SA	9h - 12h	fermé
DI	fermé	
Fermé les jours fériés		

Permanences

Mairie | tél. 03 23 25 36 60

Sécurité Sociale Maladie
Pas de permanence pendant les vacances scolaires
 Renseignements au 3646 (prix d'un appel local)

CASSPA (ateliers mémoire)

> le mardi matin

Aisne Habitat (projet amélioration habitat)

> le 3^e mardi du mois de 15h à 16h30

M. Philippe Timmerman
 Conseiller général et maire

> le vendredi à 18h

FNATH (accidentés du travail)

> le 2^e vendredi du mois de 18h30 à 19h30

AG2R

> le 3^e vendredi du mois de 14h à 17h

M. René Dosière

Député de l'Aisne

> le 4^e vendredi du mois à 17h15

Relais Services Publics | tél. 03 23 25 36 80

Visio-guichet CAF

> le mardi de 15h à 16h30

> le jeudi de 10h à 11h30

Supplay

> le mercredi de 10h30 à 11h30

Visio-guichet Pôle Emploi de Laon

> le jeudi (sur rendez-vous)

Relais assistantes maternelles

Marie Pamart (sur rendez-vous)

> le vendredi matin | tél. 03 23 22 36 81

Mission locale

> le vendredi sur rendez-vous | tél. 03 23 27 38 90

Centre social Yvonne Bonieux

Assistante sociale de la DIPAS

> les 2^e et 4^e lundis du mois de 14h à 16h

Puéricultrice de la PMI

> le 4^e mardi du mois de 14h à 16h

ADMR | tél. / fax 03 23 80 13 75

> le lundi de 14h à 16h30, le mardi de 13h30 à 17h, le mercredi de 13h30 à 16h30, le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h

Relais Services publics

	matin	après-midi
LU		14h - 18h30
MA		13h30 - 17h30
ME	8h30 - 12h30	fermé
JE		13h30 - 17h30
VE		14h - 17h30
SA	fermé	
DI	fermé	

Gendarmerie

	matin	après-midi
LU	8h - 12h	
MA		14h - 19h
ME	fermé	
JE	fermé	
VE		14h - 19h
SA	fermé	
DI	fermé	

Agenda des manifestations

(sous réserve de modifications)



Retrouvez les annonces de manifestations sur www.facebook.com/ville.guignicourt

janvier 2016

SA 16 et DI 17
 Gymnase
 Compétition FFTT du Club de tennis de table de Guignicourt

SAMEDI 30
 Gymnase
 Compétition FFTT du Club de tennis de table de Guignicourt

février 2016

SAMEDI 6
 Salle des fêtes de Menneville
 Concours de belote à Menneville organisé par l'USG Football à 20h

annonce en page 7

SA 20 et DI 21
 Gymnase
 Compétition FFTT du Club de tennis de table de Guignicourt

du SA 27 au DI 13/03
 Tennis
 Tournoi Jeunes de l'USG Tennis

SA 27 et DI 28
 Gymnase
 Compétition FFTT du Club de tennis de table de Guignicourt

SAMEDI 27
 Salle des fêtes
 Spectacle hypnose organisé par le Comité des fêtes et cérémonies

annonce en page 20

DIMANCHE 28
 Salle des fêtes
 Thé dansant du Syndicat d'initiative à 14h30

annonce en page 20

mars 2016

DIMANCHE 6
 Gymnase
 Tournoi du Championnat jeunes des Challenges Rémois de 8h30 à 12h30

LUNDI 7
 Mairie
 Assemblée générale des Amis d'Ilherrieden à 19h

SAMEDI 12
 Mairie
 Assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants

SAMEDI 12
 Gymnase
 Compétition FFTT du Club de tennis de table de Guignicourt

SAMEDI 12
 Salle des fêtes
 Loto des Majorettes

VENDREDI 18
 Salle des fêtes
 Assemblée générale et concert de l'association Les Amis de l'orgue de Guignicourt à 19h

SAMEDI 26
 La Halle
 Qualifications de la finale de Picardie aux 5 quilles - Entrée libre toute la journée

avril 2016

SA 2 et DI 3
 Gymnase
 Championnat FFTT Jeunes organisé par le Club de tennis de table de Guignicourt : l'équipe Cadets reçoit Sains-Richaumont SA 2 de 14h à 17h - Compétition FFTT le samedi soir et le dimanche après-midi

DIMANCHE 3
 Salle des fêtes
 Repas des Anciens organisé par le Comité des fêtes et cérémonies à 12h30

Syndicat des eaux (1^{er} étage de la mairie)

tél. 03 23 25 36 64

✉ syndicat-eaux-guignicourt@orange.fr

	matin	après-midi
LU	8h30 - 16h30	
MA	8h30 - 12h	
ME		
JE		
VE	8h30 - 11h30	fermé
SA		
DI		

Lyonnaise des Eaux

> du lundi au vendredi de 8h à 19h

et le samedi de 8h à 13h : tél. 09 77 408 408

> en dehors de ces horaires : tél. 09 77 401 120